

Édito

La sonnerie de la rentrée scolaire a retenti depuis presque deux mois, notre catalogue hiver-printemps 2020 a été largement diffusé à travers vos départements, et voilà que nous avons déjà de nouveaux sujets à vous évoquer ! Des sujets en lien avec le sport et la culture. Des sujets synonymes de convivialité, de partage entre collègues des quatre coins de la France.

Les Coupes sportives :
Quoi de mieux que de donner la parole aux personnes concernées pour vous parler des Coupes sportives ? ! Vous lirez dans cette lettre les témoignages de trois collègues qui connaissent très bien cet événement. Un aperçu du programme 2020 vous est également donné.

Le PLIA :
Ce prix littéraire inter-ASMA, qui a lieu tous les deux ans, revient en 2020 pour récompenser un agent pour un ouvrage qu'il a écrit. La commission culture de l'ASMA recherche des talents ainsi que des jurés !

Nous espérons que cette lettre servira de relai pour informer les agents de vos départements et les inciter à participer à ces temps forts de l'ASMA, ou plutôt des ASMA ! Nous espérons aussi qu'elle suscitera l'intérêt de nouvelles AD en ce qui concerne l'organisation des Coupes sportives.

À bientôt,
ASMicalement.

La présidence de l'ASMA.



LES COUPES SPORTIVES : L'ÉVÉNEMENT SPORTIF ANNUEL DE L'ASMA

8 QUESTIONS À VINCENT SALICHON, RESPONSABLE DE LA COMMISSION « SPORTS ET CROISIÈRES CÔTIÈRES » DE L'ASMA



En quoi consiste ton rôle de responsable de cette commission ?

En tant que responsable de cette commission, je coordonne depuis 2015 le travail du groupe composé de sept membres. Je m'occupe plus particulièrement des Coupes sportives, c'est-à-dire d'aider les ASMA départementales à leur organisation. La partie croisières côtières de la commission est gérée par notre experte Virginie Périn. Je tiens à remercier les membres de la commission pour leur investissement et leur présence lors des Coupes.

Les Coupes sportives : qu'est-ce que c'est ? Qui peut y participer ? Comment se déroulent-elles ?

*Les Coupes sportives sont des **compétitions sportives par équipes départementales (excepté la coupe échecs) ouvertes aux ouvrants droit et aux ayants droit de l'ASMA (agents, retraités, conjoints, enfants à charge)**. Chaque coupe se déroule sur un week-end. Les participants arrivent le vendredi soir pour s'installer et **les compétitions débutent dès le samedi matin**. Elles ont lieu dans un esprit de convivialité et de fraternité, même si l'envie de gagner est présente ! **Le samedi soir, suite à la compétition, la dégustation des produits régionaux** apportés par chacune des équipes est un moment fort de contact entre tous. Les résultats de ces coupes, c'est vraiment secondaire ! Chaque année, les participants sont heureux de se retrouver pour un week-end dédié au sport et à l'amitié.*



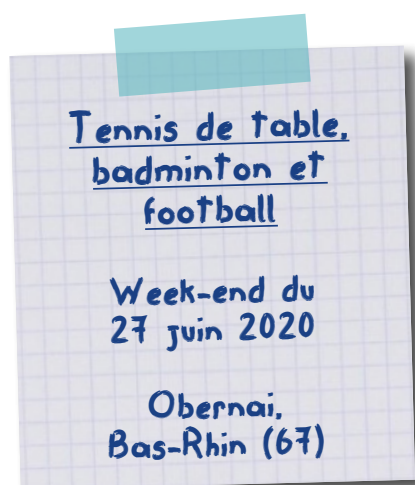
Qui s'occupe de l'organisation des Coupes ?

Seule la coupe de ski est organisée par l'ASMA Nationale intégralement. **Le plus grand mérite revient aux ASMA départementales et leurs bénévoles**, qui se portent volontaires pour organiser toutes les autres coupes. Sans ces AD, elles ne pourraient exister ! La mise en place d'un tel événement demande un fort investissement de la part de toute l'équipe, avant, pendant et après les compétitions.

En 2020, quel sera le programme ? Quelles disciplines seront pratiquées ? Où et quand se déroulera chaque coupe ?

En 2020, ce seront **le golf, les échecs (le sport cérébral des Coupes !), le tennis de table, le badminton, le football, la pétanque, le volley-ball et enfin notre nouveauté 2020, le basket-ball**, qui seront à l'honneur !

Les coupes auront lieu les week-ends de mai/juin, dans 3 départements différents :

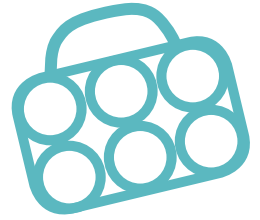


Les inscriptions seront ouvertes pendant les moins de décembre 2019 et janvier 2020 (un Flash sera diffusé par l'ASMA Nationale pour informer les agents et les retraités).

La coupe de ski reviendra en janvier 2021, car elle a lieu en alternance avec la coupe golf (une année sur deux). Cette coupe se déroule habituellement à l'Alpe d'Huez, où les participants sont hébergés dans les chalets de l'ASMA.

Peux-tu nous en dire plus sur la nouveauté de cette année ?

La naissance de la coupe de basket-ball est une **initiative de l'ASMA de la Haute-Vienne**. La commission, soucieuse de donner sa chance à d'autres sports, est ravie de voir cette nouvelle coupe naître. L'ASMA 87 l'organisera en même temps que l'habituelle et festive coupe de volley-ball, le week-end du 13 juin. Quoi de plus normal que de choisir **Limoges, berceau du basket français**, pour lancer cette nouvelle coupe !



L'ASMA Nationale prend-elle en charge les frais de cet événement ?

L'ASMA Nationale prend en charge les frais d'organisation des AD : chaque AD organisatrice dispose d'une enveloppe maximale de 110 euros par participant. Elle rembourse également les coûts de transport des participants, en versant directement aux AD la somme correspondante. L'ASMA Nationale peut également faire une avance pour les frais engagés.

Existe-il d'autres événements sportifs à l'ASMA ?

Oui, **Les Olympiades**, mais elles sont plus rares. Elles ont eu lieu en mai 2019 à Vichy, mais cela faisait quatorze ans que ça n'était pas arrivé ! Cet événement est intégralement organisé par l'ASMA Nationale.

Sachez également que le secteur séjours de l'ASMA propose des **séjours sportifs** en saison estivale, avec différents programmes de randonnées dans les massifs des Alpes du Jura.

Une dernière chose à ajouter ?

J'espère que cette Lettre aux AD contribuera à **inciter les agents et leurs proches à participer**, et à **donner envie à d'autres AD d'organiser des coupes** dans les années à venir !

4 QUESTIONS À JULIEN JEDELE, ORGANISATEUR D'UNE COUPE SPORTIVE, MEMBRE DE L'AD 62

Quelle coupe sportive as-tu organisée ?

J'ai pris part à l'organisation de la **coupe de volleyball 2018** à l'Arena, le stade couvert de Liévin (62). Cet événement a rassemblé 80 participants.

Pourquoi as-tu décidé de t'engager dans l'organisation de cette coupe avec ton AD ?

Outre la compétition, les **moments de convivialité et de partage** (apéritif des régions notamment) sont au cœur de ces rassemblements. L'ASMA Nationale était à la recherche d'une AD pour organiser la coupe de volley pour l'année suivante. **Après avoir participé à trois coupes en tant que joueurs, il nous a paru logique de rendre la pareille et de faire découvrir notre département.**

Quel investissement demande l'organisation d'une coupe pour une AD ?

L'organisation d'une coupe nécessite beaucoup de rigueur et d'anticipation.

Les trois points auxquels il faut d'abord penser sont : le **site d'accueil de l'activité**, l'**hébergement** et la **restauration**. Nous avons procédé aux pré-réservations quasiment un an avant la manifestation ! Plusieurs rencontres et visites sont nécessaires.

Pour rendre ce moment convivial, nous avons ensuite recherché un **animateur** pour la soirée du samedi, ainsi qu'un lieu de visite à proposer aux participants le dimanche matin.



Pour remercier l'ensemble des participants, tout en restant dans le budget alloué, nous avons démarché de nombreux **partenaires**, entreprises pour le sponsoring et les récompenses.

Enfin, il faut prévoir les **mesures de sécurité** (information des services de secours du lieu de la manifestation, matériel de premiers soins...).

Un tel projet demande la participation des membres du CA de l'ASMA départementale, mais aussi des joueurs de l'équipe. J'en profite pour les remercier de nous avoir accompagnés dans l'organisation en 2018. Merci également à chaque équipe pour l'aide apportée le jour J.



Pourquoi incites-tu les autres AD à s'investir à leur tour dans ce projet ?

Il faut participer **pour le plaisir d'accueillir ses collègues de toute la France, pour partager un week-end convivial et festif, mais également pour faire découvrir une partie de son département.** Les moments d'échanges, l'ambiance, les sourires sont une récompense immense pour l'organisateur, alors n'hésitez pas à monter un tel projet dans votre AD !

4 QUESTIONS À MARJORIE COMBE, PARTICIPANTE AUX COUPES SPORTIVES, MEMBRE DE L'AD 42



À quelles coupes as-tu eu l'occasion de participer ?

J'ai participé à la **coupe de foot de 2014 à 2019**, ainsi qu'à la **coupe ski en 2017**.

Pourquoi t'y es-tu inscrite ? Que recherches-tu en y participant ?

C'est la convivialité qui m'attire avant tout, mais aussi le challenge sportif. Mine de rien, on se prend vite au jeu ! Sans oublier l'apéro des régions !

Je recherche une ambiance, **le fait de retrouver mes collègues (voire mon chef) dans un autre environnement.** Et puis c'est aussi un week-end de sport plutôt intense.

Faut-il être un-e sportif-ve expérimenté-e pour participer ? Un certificat médical est-il nécessaire ?

Personnellement, je ne joue jamais au foot en dehors de la coupe sportive, et pourtant **je peux me vanter d'être quatre fois championne de France (ASMA) de foot et une fois championne de France (ASMA) de ski. Ça claque sur un CV !**

Il faut être un minimum sportif sans être expert dans le sport. Je me souviens que pour la coupe ski, une participante était presque débutante et elle a passé un excellent week-end.

Il faut bien sûr un certificat médical, comme pour toute compétition, sauf si on est licencié dans le sport en question.

Pour terminer, selon toi, quels sont les 5 mots qui qualifient le mieux les Coupes sportives ?

La convivialité, la bonne humeur, l'organisation, le challenge et enfin les échanges.



LE PLIA (PRIX LITTÉRAIRE INTER-ASMA) REVIENT POUR UN 4^e PRINTEMPS ! LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES !

Inscriptions
avant le
15/02/2020 !

Après le [4^e prix Cépède](#), remis à Maja Lunde pour « Une histoire des abeilles » et à Catherine Meurisse (prix spécial du jury) pour « Les grands espaces », c'est au tour du Prix littéraire inter-ASMA (PLIA) de prendre le relais.

Ce prix s'adresse aux ouvriers du droit de l'ASMA (agents du ministère de l'Agriculture et des organismes sous convention, retraités, etc.) qui écrivent : tous les styles, tous les thèmes sont acceptés (sauf les ouvrages techniques).

Les ouvrages doivent avoir été publiés (par un éditeur ou en auto-édition) à partir de 2015.

Ils doivent être envoyés à l'ASMA Nationale (secteur culture) ou à l'ASMA départementale dont dépend la personne, à raison d'un seul ouvrage par auteur, avant le 15 février 2020.

La commission culture de l'ASMA recherche également des jurés pour ce prix : les candidatures doivent être déposées également avant le 15 février 2020 auprès de l'ASMA Nationale ou de l'AD concernée.

Le jury (9 membres maximum) sera constitué par ces jurés volontaires ainsi que par des membres de la commission culture.

À partir des ouvrages présélectionnés par la commission (8 maximum), le jury choisira le lauréat en se réunissant au printemps 2020.

Pour tout renseignement complémentaire :
pascal.mery@hautes-alpes.gouv.fr

Depuis la création des prix littéraires par le secteur culture, trois ouvrages écrits par nos collègues ont été primés :

« Le fils de Jean-Jacques » d'Isabelle Marsay,
« Les vies valse » de Franck Fouillet et
« Murmures en altiplano » d'Olivier Delaygue.

***Nous comptons sur vous pour
diffuser cette information
largement, car nous savons que les
talents ne manquent pas dans nos
services et souhaitons les dénicher
pour les mettre en valeur.***

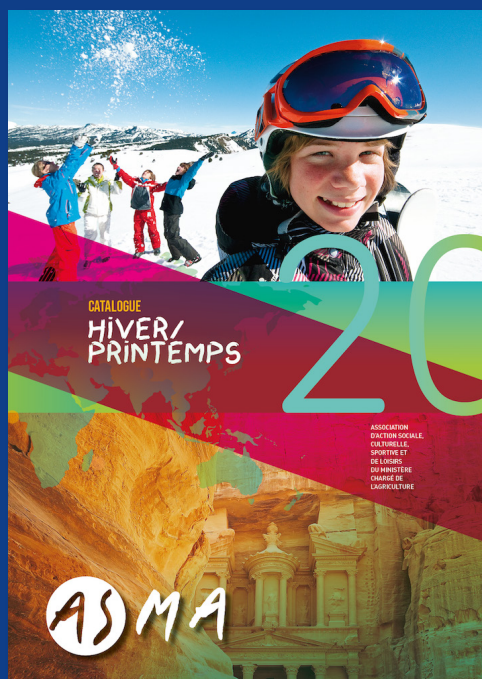


@genda

- 23 octobre : commission de contrôle
- 5 novembre : groupe de travail prêts et aides
- 6 novembre : bureau
- 6 novembre : commission ID (initiatives départementales) et InterASMA
- 7 novembre : commission sports et croisières côtières
- 8 novembre : groupe de travail RH
- 20 et 21 novembre : CA
- 3 et 17 décembre : élections CSE (conseil social économique)
- 10 décembre : groupe de travail prêts et aides
- 18 décembre : bureau

Dans votre prochaine
Lettre aux AD :
Les ID et l'InterASMA

À RELAYER



Vacances d'hiver et de printemps :

Il est encore temps de réserver des séjours, colos, voyages, ou encore activités culturelles !

Les dates limites de dépôt des dossiers sont inscrites sur le site de l'ASMA : www.asma-nationale.fr

Vous avez des questions ? Écrivez-nous et nous y répondrons dans la prochaine Lettre @ux AD !

Retrouvez l'ASMA sur :



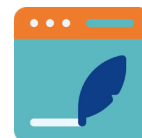
son site web

abonnez-vous !



sa page
Facebook

abonnez-vous !



son blog